LETTRE HEBDOMADAIRE
D'INFORMATION DE LA FEDOM
N°650 – Lundi 1 décembre 2025

L'ÉDITO

Les entreprises ultramarines mènent leurs vies, portent leurs projets, avec les opportunités et les contraintes de leurs marchés. Elles vivent, prospèrent ou subissent des difficultés. Certaines se créent, d'autres disparaissent. Les enjeux de financement sont essentiels ; c'est le thème de l'année de la Fedom : création, développement, transmission, fonds propres, assurances, financements bancaires ou publics, apports en capital … autant d'enjeux où les contextes ultramarins ont un caractère particulier. Notre séminaire, le vendredi 12 décembre, à la Réunion, sera l'occasion d'aborder ces questions dans la dimension propre à la Réunion et déjà de tirer quelques enseignements des séminaires précédents, de formuler des propositions.

Les entreprises vivent. Mais le débat public donne parfois le sentiment qu'elles seraient assiégées, lorsque critique politique et mouvement social se conjuguent. Coups de butoir budgétaires ? Accusations sur « la vie chère » ? Les réponses viennent. Une bonne mobilisation parlementaire sur le budget. Notre colloque du 17 décembre sur la régulation, sa pertinence ou son inefficacité. Mais surtout, nos entreprises et plus globalement toute la vie économique ultramarine doivent s'affirmer par le dynamisme, la capacité à saisir les opportunités d'un monde qui bouge, à aller de l'avant. Sinon personne ne nous écoutera, ni à Paris, ni dans nos territoires. L'optimisme de la volonté.

Hervé Mariton

Président de la FEDOM



DU CÔTÉ DU GOUVERNEMENT

La ministre de la Transition écologique Monique Barbut visite les filières bois et pêche en Guyane

En déplacement officiel en Guyane les dimanche 23 et lundi 24 novembre 2025, la ministre a rencontré ce lundi matin les différents acteurs de la filière bois et se rendra auprès des pêcheurs cet après-midi.

En savoir plus
Lire également : La ministre de la transition écologique, Monique Barbut apporte son soutien au renouvellement des navires de pêche en Guyane

Naïma Moutchou, ministre des Outre-mer : « Trois priorités : sécurité, santé, développement »

Naïma Moutchou était à La Réunion pour sa deuxième visite en tant que ministre des Outre-mer après la Nouvelle-Calédonie. Elle a dévoilé sa méthode, basée sur « l'écoute et le travail », et sa feuille de route qui devrait rassurer le monde économique local, actuellement en proie à de grandes difficultés.

Lors d'une rencontre en préfecture avec le monde économique vendredi 28 novembre, Naïma Moutchou a confirmé l'abandon de la réforme, prévue dans le budget 2026, des exonérations de cotisations patronales, la LODEOM, et du régime de l'aide fiscale à l'investissement productif. Autrement dit, pas de coup de rabot pour les territoires ultramarins cette année. Les discussions sont renvoyées à 2026.

En savoir plus
Lire également : LODEOM, aides à l'investissement, malus écologique : en visite à La Réunion, la ministre des Outre-mer fait des annonces en faveur du monde économique

Nouvelle-Calédonie : le Gouvernement lance une mission de facilitateurs pour relancer le dialogue institutionnel

Le Gouvernement français a décidé d 'envoyer une mission de trois facilitateurs en Nouvelle-Calédonie à partir du 1er décembre pour accompagner la poursuite du dialogue sur l'avenir institutionnel de l'archipel. Mandatée par le Premier ministre et la ministre des Outre-mer, la mission se compose de trois personnalités suivantes : Rémi Bastille, Thierry Lataste et Benoît Lombrière.

En savoir plus

DU CÔTÉ DU PARLEMENT

Poursuite de l'examen de la première partie du PLF 2026 au Sénat

Le Sénat a poursuivi ce week-end l'examen de la première partie du PLF pour 2026. Des amendements importants ont été adoptés sur les dispositifs de soutien à l'investissement productif outre-mer.

Commentaire FEDOM

Il faut en premier lieu, saluer l'adoption de l'amendement identique, porté par la commission des finances du Sénat et de nombreux sénateurs ultramarins, tous groupes politiques confondus, supprimant l'article 7 du PLF pour 2026 relatif aux évolutions et mesures de rabot sur l'aide fiscale à l'investissement outre-mer. Le Sénat a souhaité rejeter en bloc, comme l'Assemblée nationale, cette réforme trop brutale, mal préparée et non concertée de ce dispositif. Sans ce vote, et la confirmation par le ministre de l'Économie et des finances au banc ce samedi, de l'abandon pour cette année de cette réforme, ce sont entre 300 et 400 millions d'euros de soutien en moins par an pour l'investissement en outre-mer, et donc pour l'activité et l'emploi, qui auraient été malheureusement constatés.

La FEDOM et les organisations économiques des territoires ultramarins tiennent à saluer une nouvelle fois les Sénateurs et le Gouvernement pour leur écoute sur ce sujet majeur. Nous serons à la disposition des pouvoirs publics dès le début 2026 pour poursuivre les discussions sur ces sujets.

Il faut en second lieu, saluer l'adoption de l'amendement porté par le Sénateur de Nouvelle-Calédonie Georges Naturel visant à permettre la mise en œuvre opérationnelle du dispositif de soutien fiscal à l'investissement en faveur de la reconstruction des immeubles détruits par les émeutes du printemps/été 2024 en Nouvelle-Calédonie. Ce dispositif introduit par la loi de finances pour 2025 comportait des lacunes importantes, elles ont été en grande partie corrigées par cet amendement. Il conviendra, d'ici à la fin de la navette parlementaire que le Gouvernement rassure les entreprises calédoniennes sur le fait que, quelque soit l'état de destruction d'un immeuble (totale ou partielle), la rédaction de ce texte n'entravera pas toute opération de réhabilitation.
Nous formulons le vœu que dans l'instruction des dossiers, toute la souplesse sera permise afin d'enclencher rapidement la reconstruction des bâtiments détruits, et favoriser l'emploi et l'activité sur un territoire encore sinistré.

Il faut aussi saluer l'adoption de l'amendement porté par la Sénatrice de Saint-Barthélemy, Micheline Jacques, visant à rétablir l'égalité fiscale entre les marins français embarqués sur des navires immatriculés au registre de Mata'Utu (Wallis-et-Futuna) et ceux inscrits au Registre International Français (RIF). En effet, alors que les seconds bénéficient d'une exonération d'impôt sur le revenu, les premiers en sont exclus, créant une inégalité devant l'impôt contraire au principe d'égalité inscrit à l'article 81 A du code général des impôts. Alors que le Gouvernement s'était engagé, lors du Comité interministériel de la mer (CIMer) de 2018, à faire du registre de Mata'Utu, le registre de la croisière française, l'absence d'exonération fiscale pour ses marins continuaient jusqu'à aujourd'hui de créer une distorsion de concurrence et un frein au recrutement. Cet amendement ayant reçu un avis favorable de la commission des finances du Sénat et de sagesse du Gouvernement, nous espérons qu'il survivra à la suite du processus.

Agriculture, logement, aménagement : le paradoxe du développement de la Guyane freinée par son foncier

Agriculture entravée, crise aiguë du logement, dépossession des peuples autochtones. Lors du débat parlementaire à l'Assemblée nationale initiée par le député guyanais Jean-Victor Castor (GDR) le mercredi 26 novembre, Clarisse Da Silva (Experte des questions autochtones), Jean-Yves Tarcy (Président de la Chambre d'agriculture de Guyane) et Malick Ho A Sim (Secrétaire générale de l'ARMOS Guyane) ont dressé un constat alarmant de la question foncière sur leurs secteurs respectifs, dans ce territoire d'une superficie équivalente au Portugal. Une concentration excessive de la propriété foncière entre les mains de l'État qui entrave les différents enjeux d'aménagement du territoire et accentue les urgences sociales, environnementales et démographiques du territoire.

En savoir plus
Revoir le débat intégral ici
Lire également : Le député Jean-Victor Castor réclame une cellule de crise pour la Guyane

Le projet de loi sur la vie chère en Outre-mer reporté à l'Assemblée pour « aller plus loin »

La ministre des Outre-mer Naïma Moutchou a annoncé, lors d'un déplacement à La Réunion, le report de l'examen à l'Assemblée nationale du projet de loi contre la vie chère dans les territoires ultramarins, afin de « se donner du temps de travail » pour le renforcer.

En savoir plus
Projet de loi contre la vie chère en outre-mer : l'examen à l'Assemblée nationale est reporté

Passeport retour : la sénatrice Catherine Conconne interpelle l'État sur l'urgence du retour des ultramarins

La sénatrice de Martinique Catherine Conconne a interpellé le Gouvernement lors de la dernière séance de questions au Gouvernement sur la question du retour des ultramarins vers la Guadeloupe et la Martinique. À partir des échanges intervenus entre la sénatrice Catherine Conconne et la ministre, il apparaît que le dispositif « passeport retour », bien que voté, reste en attente de mise en œuvre complète. Retour sur une intervention marquée par l'alerte démographique et l'appel à des décisions concrètes.

En savoir plus
Revoir le replay ici

Budget de la Sécurité sociale : députés et sénateurs échouent à trouver un accord

Sans surprise, les deux chambres sont rapidement arrivées à la conclusion le 26 novembre dans la soirée qu'un compromis n'était, pour le moment, pas possible sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026.

En savoir plus

Assemblée nationale : débat tendu sur la continuité territoriale et la taxe sur les billets d'avion

Naïma Moutchou, ministre déléguée aux Outre-mer, a été interrogée récemment à l'Assemblée nationale lors d'un débat consacré à la continuité territoriale. Interpellée par les différents groupes parlementaires, elle est notamment revenue sur la hausse de la Taxe de solidarité sur les billets d'avion (TSBA). La députée martiniquaise Béatrice Bellay a exprimé de fortes critiques face à la politique menée.

En savoir plus

Impôts : « ces stratégies de défiscalisation devenues obsolètes avec la voiture-balai de la CDHR »

La contribution différentielle sur les hauts revenus (CDHR) amoindrit voire supprime le bénéfice de certains avantages fiscaux ou réductions d'assiette. Focus sur les incitations fiscales gommées par la CDHR.

En savoir plus

Commentaire FEDOM

Le II de l'article 10 de la loi n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025 prévoit qu'un certain nombre de réductions d'impôts issues d'investissements réalisés avant le 31 décembre 2025 soient retraitées et prises en compte dans l'impôt net acquitté par le contribuable pour le calcul de la CDHR, dont celles visées aux articles 199 undecies B et 199 undecies C, concernant les dispositifs de soutien fiscal aux investissements en Outre-mer en faveur des activités productives et du logement.

Or, l'article 2 du projet de loi de finances pour 2026 reconduit l'imposition sur les hauts revenus sans reprendre pour les investissements outre-mer, les exceptions listées au II de l'article 10 de la Loi de Finances pour 2025 du 14 février 2025, négligeant ainsi l'obligation de rétrocession de l'avantage fiscale au profit de l'exploitant en outre-mer induite par les articles 199 undecies B et 199 undecies C du code général des impôts.
Tant en termes de justice fiscale que de préservation de la collecte de l'épargne vers les investissements outre-mer, il est pourtant juste et nécessaire de tenir compte de cette obligation de rétrocession à l'exploitant ultra-marin, de la majeure partie de la réduction d'impôt constatée par le contribuable, en prévoyant un retraitement de la réduction d'impôt, a minima de la part de l'avantage fiscal rétrocédée à l'exploitant, au risque d'affaiblir la collecte en faveur du financement des projets outre-mer.

La FEDOM a alerté l'administration sur ce sujet depuis plusieurs semaines.

Il est regrettable que les amendements proposés par la FEDOM et défendus par les sénateurs Stéphane Fouassin et Victorin Lurel sur ce sujet n'aient pas reçus d'avis favorables du Gouvernement et n'aient pas été adoptés. La ministre des comptes publics a au contraire affirmé : « *Notre objectif n'est donc pas de faire des « trous » dans la CDHR. […] cette contribution est une mesure balai : il s'agit de s'assurer que, à la toute fin, le taux d'imposition moyen effectif sera bien de 20 %, en incluant les crédits et les réductions d'impôt. Si l'on incluait les niches fiscales dans le mécanisme anti-effet maximaliste des niches, le dispositif n'aurait plus aucun sens ! Les contribuables auront ainsi, en toute connaissance de cause, une visibilité sur la mesure balai, qui vise, j'y insiste, à appliquer un taux effectif minimum de 20 % aux ménages les plus aisés de notre pays.* »

Nous espérons que le sujet pourra pourtant se résoudre d'ici à la fin de la navette.

DU CÔTÉ DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Plan européen pour le logement : les bailleurs sociaux s'inquiètent d'une décision qui pourrait « affaiblir le modèle existant »

L'Union sociale pour l'habitat demande le report de la révision des règles actuelles en faveur d'un projet européen de « logement abordable ». Une décision qui « fragiliserait le modèle français » et acterait « un choix de financiarisation au détriment d'une action publique ambitieuse », sans résoudre la crise du logement.

En savoir plus

VIE DES TERRITOIRES

Coopération régionale : Mayotte accélère sa diplomatie régionale, un représentant permanent sera installé à l'ambassade de France à Maurice

En déplacement officiel à l'île Maurice, le président du Conseil départemental de Mayotte, Ben Issa Ousseni, a annoncé une nouvelle avancée dans la coopération régionale. Aux côtés du Président de la République, il a réaffirmé la place de Mayotte au sein de l'océan Indien et acté l'installation prochaine d'un représentant permanent à l'ambassade de France à Maurice.

En savoir plus

La Région Guadeloupe organise le Premier Congrès Européen LEADER des Régions Ultrapériphériques (RUP)

La Région Guadeloupe organisera du 1er au 4 décembre 2025 le premier Congrès européen LEADER des Régions ultrapériphériques (RUP). L'événement réunira à Basse-Terre, Petit-Canal et Marie-Galante des acteurs du développement rural issus de l'ensemble des territoires ultrapériphériques de l'Union européenne.

En savoir plus

Émeutes en Nouvelle-Calédonie : l'État va-t-il être condamné à rembourser une compagnie d'assurances ?

La responsabilité de l'État dans les émeutes de 2024 a été examinée par le tribunal administratif de Nouméa jeudi dernier. La compagnie Allianz, assureur de plusieurs entreprises détruites, estime que l'État n'a pas rempli son devoir de protection. Les conclusions du rapporteur public lui donnent raison.

En savoir plus

Saint-Martin : ITSEE : faire parler les chiffres du territoire !

Les chiffres et les données sur le territoire existaient, mais ils étaient peu exploités. Depuis un peu plus de deux ans, l'institut territorial de la statistique et des études économiques de Saint-Martin (ITSEE) a entrepris de les analyser. 2025 a été un tournant, avec des premiers résultats et déjà une projection sur de futures enquêtes.

En savoir plus

Le Cerema et le CNES renforcent leur coopération pour développer l'usage du spatial au service des territoires, également en Outre-mer

À l'occasion du Salon des maires et des collectivités territoriales 2025, le Cerema et le Centre national

d'études spatiales (CNES) ont officialisé la signature d'un accord-cadre visant à structurer et amplifier leurs collaborations autour des données et services issus des technologies spatiales. Conclu pour cinq ans, ce partenariat doit soutenir l'action publique, accompagner les collectivités territoriales et contribuer aux politiques de gestion des risques et d'adaptation au changement climatique.

En savoir plus

Renouvellement du Bouclier Qualité-Prix à Saint-Martin : deux nouveaux distributeurs entrent dans le dispositif

La préfecture de Saint-Martin et Saint-Barthélemy a accueilli la signature des accords Bouclier Qualité-Prix (BQP) 2025. La réunion s'est déroulée en présence du préfet Cyrille Le Vély, du sécrétaire général Fabrice Thibier et des représentantes des différentes enseignes. Mis en place en 2020 à Saint-Martin, le BQP repose sur un accord entre la préfecture et les distributeurs afin de proposer, pendant un an, une liste de produits dont le prix reste accessible et bloqué, tout en assurant une qualité optimale. Ces articles sont facilement repérables en magasin grâce à une pastille rouge portant l'inscription BQP.

En savoir plus

Lancement de l'Accélérateur Croissance TPE à Mayotte

Vendredi 21 novembre, BGE Mayotte et Bpifrance ont annoncé le démarrage de l'Accélérateur Croissance TPE, un programme destiné à soutenir les très petites entreprises (TPE) du département. Ce programme d'une durée d'un an s'adresse à seize TPE mahoraises sélectionnées pour leur potentiel de développement. Il combine des sessions de formation, du coaching personnalisé et des opportunités de mise en réseau, avec pour objectif d'aider les entreprises à surmonter des obstacles liés à l'administration, au financement et au numérique.

En savoir plus

Mayotte : 1 an après CHIDO, quelles perspectives pour la reconstruction ? C'est ce que le colloque organisé par le CAUE avait pour objectif d'éclairer.

Retrouvez le programme complet du colloque ici

Budget 2026 : le Gouvernement exhorte l'État à "se positionner" sur son soutien à la Nouvelle-Calédonie

Le flou demeure quant au niveau d'aides que la France, dont le projet de loi de finances 2026 s'enlise à Paris, entend octroyer à la Nouvelle-Calédonie, qui connaît un taux d'endettement record et se prépare à une importante perte de ses recettes fiscales l'an prochain. En vue de l'élaboration de son budget, le Gouvernement presse donc l'État "au plus haut niveau", pour que le "Premier ministre se positionne afin de savoir quel sera son soutien" au Caillou.

En savoir plus

Nouvelle-Calédonie : après Sud Pro, la province annonce Sud Relance, pour aider les entreprises à accéder aux prêts

À l'occasion du bilan de Sud Pro, qui a engendré 1,7 milliard de francs de dépenses au bénéfice des petites entreprises et patentés, la présidente de la Maison bleue, Sonia Backès, a annoncé le lancement de Sud Relance en 2026, sous réserve de son adoption en assemblée le 4 décembre. Ce dispositif vise à faciliter l'accès aux prêts pour de la trésorerie et des investissements.

En savoir plus

Le projet de loi Valls contre la vie chère et l'offensive e-commerce d'Isleden

Le développement du e-commerce Outre-mer s'inscrit directement dans la logique du projet de loi contre

la vie chère porté par Manuel Valls, qui prévoyait de réduire les écarts de prix entre l'Hexagone et les territoires ultramarins en facilitant l'accès des consommateurs aux plateformes numériques et en modernisant les chaînes logistiques. L'ambition centrale du texte était d'ouvrir davantage le marché ultramarin à la concurrence, en s'appuyant sur l'innovation logistique, les hubs aéroportuaires et la diversification des solutions de livraison. L'initiative d'Isleden présentée par Outremers360 illustre très concrètement cette orientation stratégique.

En savoir plus
Lire également : https://outremers360.com/bassin-atlantique-appli/innovation-en-outre-mer-la-plateforme-e-commerce-isleden-lance-louverture-de-points-relais-et-annonce-une-operation-exclusive-pour-le-black-friday

Route du Rhum-Destination Guadeloupe 2026 : à un an du départ, la dynamique est lancée pour cet évènement sportif et culturel stratégique à Paris

Le compte à rebours est officiellement enclenché. À un an du départ de la Route du Rhum – Destination Guadeloupe 2026, la Région Guadeloupe et les organisateurs ont donné le coup d'envoi de la prochaine édition lors d'une soirée de lancement organisée au Printemps Haussmann, à Paris. Un choix symbolique pour un événement qui entend conjuguer sport, attractivité et rayonnement international.

En savoir plus

RAPPORTS, ETUDES, AVIS, JURISPRUDENCES

Transmission et reprise d'entreprise : perspectives de marché et facteurs clés de succès

Bpifrance Le Lab a mené une étude inédite sur la transmission et la reprise d'entreprise en partenariat avec CCI France, CMA France et le CRA et a interrogé près de 5 000 dirigeants de TPE, PME et ETI françaises. Parmi eux, près de 1 500 cédants potentiels (i.e. dirigeants ayant l'intention de transmettre leur entreprise) et 2 000 repreneurs (dirigeants ayant repris leur entreprise). Pour compléter les résultats de l'enquête, Bpifrance Le Lab a réalisé 51 entretiens auprès de dirigeants et d'experts de la transmission d'entreprise. Dans un contexte de vieillissement des dirigeants, se préparer collectivement à la transmission est essentiel pour préserver les savoir-faire, la compétitivité, les emplois et le dynamisme des territoires : 3 millions d'emplois seraient concernés d'ici 2030.

En savoir plus

VIE DES PARTENAIRES

ANTILLES-GUYANE : un nouveau contrat-cadre pour accélérer l'efficacité énergétique des bâtiments publics

L'Agence française de développement et l'ADEME renforcent leur action en Martinique, Guadeloupe et Guyane avec le lancement d'un contrat-cadre destiné à améliorer la performance énergétique des bâtiments publics. Ce dispositif, déployé avec Assemblage Ingénierie et TERAO, facilite la réalisation d'audits, de diagnostics et d'études techniques pour accompagner les maîtrises d'ouvrage dans leurs projets de rénovation ou de construction.

En savoir plus

Innovation maritime : six startups ultramarines parmi la nouvelle promotion des 40 sélectionnées de l'Index Blue Tech

L'édition 2025 de l'Index Blue Tech a dévoilé le 25 novembre 2025 la liste des 40 startups sélectionnées pour intégrer la troisième saison de son programme d'accompagnement dédié à l'innovation maritime. L'annonce a été faite lors d'un événement organisé au siège du MEDEF, à Paris, réunissant entrepreneurs,

investisseurs et acteurs institutionnels du secteur.

En savoir plus

Commentaire FEDOM

La FEDOM est heureuse d'avoir pu faire partie du comité de sélection de l'index cette année et se réjouit de la présence de 5 entreprises ultramarines dans la liste des 40 startups sélectionnées pour intégrer cette troisième saison.
Nous adressons toutes nos félicitations à Reef Pulse (La Réunion), Sargawatt (Martinique), Airaro (Polynésie française), Tahiti Marine Biotech (Polynésie française), EFTM – Énergies des Fluides et Technologies Marines (Polynésie française), mais aussi Gazotech (Nantes) dirigée par le guadeloupéen Maël Disa.
Nous sommes ravis que notre partenariat avec le Cluster maritime français contribue à accrotre la visibilité des entreprises et futures entreprises des Outre-mer dans le paysage de l'innovation maritime.

VIE DES ADHERENTS

Les hommages de La Réunion au capitaine d'industrie Daniel Moreau

Le chef d'entreprise Daniel Moreau, à la tête du fleuron agroalimentaire réunionnais Royal Bourbon industries, s'est éteint à l'âge de 63 ans. Les personnalités publiques saluent son engagement indéfectible, notamment au travers de l'ADIR ou du Club Export, pour faire rayonner l'excellence économique locale au-delà de notre territoire.

Commentaire FEDOM

Président du groupe Royal Bourbon Industries, ancien président de l'ADIR (association pour le développement industriel de la Réunion), Daniel Moreau aura été une figure marquante de la Réunion, un promoteur acharné de son territoire, de sa production locale et de son industrie.
Le président de la FEDOM, le conseil d'administration et l'équipe permanente adressent toute leur condoléance à la famille et aux proches de Daniel Moreau.

En savoir plus

Azmina Goulamaly : « L'Institut de sûreté et de sécurité maritime de l'océan Indien, ISSMOI, à La Réunion est une réponse régionale et européenne aux défis sécuritaires majeurs dans l'océan Indien »

C'est un projet discret depuis trois ans, mûri loin des effets d'annonce, mais qui pourrait bien faire entrer La Réunion dans une nouvelle ère. À l'heure où l'océan indien devient l'un des nœuds géopolitiques les plus sensibles de la planète, l'île s'apprête à accueillir l'institut de sûreté et de sécurité maritime de l'océan Indien, l'ISSMOI. Une initiative inédite, portée par Azmina Goulamaly, dirigeante du groupe Océinde et présidente de l'École d'Apprentissage maritime de la Réunion, pensée pour répondre aux enjeux réels de la zone et rassembler, enfin, les États riverains, de l'océan Indien autour de solutions communes. Ce projet pourrait redéfinir l'équilibre stratégique de toute la région.

En savoir plus

CaribbeanConnect : un projet structurant pour l'avenir des Antilles

CANAL+ aux Antilles Guyane, c'est une plateforme dédiée aux contenus, et c'est aussi un opérateur Télécoms reconnu. Sur nos territoires, la connectivité est un enjeu majeur d'ouverture sur le monde. Les usages se développent (+ 40 % par an), comme les besoins (+ 50 %), en termes de débits, de robustesse et de résilience du réseau, mais aussi de sécurité, de connectivité et de compétitivité. CaribbeanConnect, une infrastructure sous-marine à très haut débit (300 Gb/s) qui relie en boucle la Guadeloupe, la Martinique et Porto Rico, répond à cet enjeu majeur. Ce projet de 6,3 millions d'euros cofinancé par CANAL+ et à 70 % par l'agence de la Commission européenne en charge de la Santé et du Digital à travers son Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE), a été inauguré officiellement le 15 octobre dernier.

En savoir plus

La présence d'Air Austral pendant la visite officielle d'Emmanuel Macron à l'Île Maurice : « à la fois symbolique mais aussi géopolitique »

Le président du directoire de la compagnie réunionnaise Air Austral, Hugues Marchessaux, faisait partie de la délégation officielle qui a été invitée par le chef de l'État lors de son déplacement officiel sur l'Île Maurice. « C'était important de montrer que le transport aérien de la France dans l'océan Indien est bien présent grâce à La Réunion et Air Austral. C'est à la fois symbolique mais aussi géopolitique » a-t-il expliqué Une présence également stratégique puisque la compagnie réunionnaise entend bien se développer dans l'océan Indien, en se positionnant sur une possible ouverture du marché aérien mauricien, entre Paris et Port-Louis.

En savoir plus

À La Réunion, le dock flottant, symbole des ambitions du grand port maritime

Le Grand port maritime de la Réunion (GPMDLR) vient d'accueillir son imposant dock flottant. Un investissement de 24 millions d'euros afin de relancer la filière de la réparation navale. En France, seuls Rouen, Le Havre et Tahiti possèdent un dock plus important.

En savoir plus

Chantal Maurice, directrice régionale d'Orange en Guyane, revient sur les défis technologiques et sociaux qu'elle a dû relever

Chantal Maurice, directrice régionale d'Orange en Guyane, revient sur ses missions dans un territoire marqué par des défis majeurs. En Guyane, Orange a dû faire face à un double défi : déployer des infrastructures de pointe dans des conditions géographiques extrêmes, tout en agissant comme un acteur engagé pour le développement économique et social. Elle décrit les actions structurantes qu'elle a menées pour soutenir durablement la croissance technologique et l'inclusion numérique en Guyane.

En savoir plus

Forum des affaires à Maurice : signature d'une charte fondatrice « une première brique pour construire la puissance économique régionale de demain » se réjouit Katy Hoarau, présidente du MEDEF Réunion

La visite du président Emmanuel Macron à l'île Maurice les 20 et 21 novembre derniers, la première d'un chef d'État français en 35 ans, a déclenché une dynamique économique régionale inédite. En marge de cette visite, un Forum des affaires, co-organisé par Business Mauritius et le MEDEF International, a réuni des acteurs clés, parmi lesquels Katy Hoarau, présidente du MEDEF Réunion, ainsi qu'une délégation de chefs d'entreprises réunionnais et hexagonaux. À cette occasion, Katy Hoarau a pu rencontrer le président de la République et échanger avec lui sur les grands enjeux régionaux, ainsi que sur le rôle stratégique que peut jouer La Réunion dans le développement économique de l'océan Indien. Cet événement s'est concrétisé par la signature d'une charte historique, qualifiée de « première brique pour construire la puissance économique régionale de demain ».

En savoir plus

Guillaume Vidil, DG de MARFRET : « Sur nos marchés, nous avons les cartes pour nous battre à armes égales »

Enjeux des territoires ultramarins, organisation stratégique autour des ports métropolitains, vision fluviale affirmée, retour réussi au breakbulk, concurrence des géants du conteneur, approche prudente de la décarbonation, développement continu du reefer…À l'occasion de la tenue à Pointe-à-Pitre ce 25 novembre du Ferry Forum, un rendez-vous d'affaires qui s'adresse à l'industrie guadeloupéenne et martiniquaise dont Marfret à l'initiative, Guillaume Vidil, son directeur général, se livre. Une parole publique rare.

En savoir plus

La Réunion : la BRED Banque populaire signe une convention avec le Groupe Boyer et la coopérative Anafruit pour soutenir la production du territoire

La BRED Banque Populaire a annoncé la signature d'une convention avec le Groupe Boyer et la coopérative Anafruit visant à soutenir les producteurs d'ananas, de fruits de la passion et de letchis à La Réunion. Le mécanisme proposé doit permettre aux agriculteurs de développer leurs plantations grâce à des solutions adaptées aux cycles des cultures et présentées comme simples et sécurisées.

En savoir plus

VIE DE LA FEDOM

SAVE THE DATE – Séminaire MEDEF Réunion / FEDOM – Le besoin en financement des entreprises

La Fédération des entreprises des Outre-mer (FEDOM) a lancé depuis le début de l'année 2025 un cycle de séminaires territorialisés consacrés aux enjeux liés aux besoins de financement des entreprises.
Organisée en partenariat avec le MEDEF Réunion, la septième édition de ces séminaires se tiendra le vendredi matin 12 décembre 2024 au Pôle de formation Nord de la CCI (EGC Réunion, 12 rue Gabriel de Kerveguen, Sainte-Clotilde) de 8h30 à 13h. La matinée se déclinera en trois tables-rondes :

- 9h - le capital : « Du développement à la transmission : consolider le capital des entreprises réunionnaises » ;
- 10h15 – le prêt bancaire : « Entreprises et banques : construire les conditions du financement privé » ;
- 11h30 – les aides publiques : « Subventions publiques : transformer le labyrinthe administratif en levier stratégique ».

Programme détaillé à venir.

Inscription en ligne obligatoire : SEMINAIRE FINANCEMENT : Les enjeux du financement du secteur privé à La Réunion

Maires, CCI et fédérations : acteurs du développement économique dans les Outre-mer

À l'occasion du Salon des Maires, une séquence organisée sur le stand de CCI France a réuni élus, chambres consulaires et fédérations ultramarines. Un constat clair s'en dégage : la coopération entre maires, CCI et organisations patronales est devenue un pilier stratégique du développement économique dans les Outre-mer.

En savoir plus

Colloque : « Régulation dans les Outre-mer : solution à la vie chère ou facteur d'aggravation ? »

Alors que le projet de loi destiné à lutter contre la vie chère dans les territoires ultramarins a été voté par le Sénat, ce colloque propose d'en interroger les fondements et les effets économiques.

En partenariat avec le GW Innovation and Competition Lab de l'University G Washington de Washington (fondé par Aurélien Portuese et co-dirigé par Frédéric Jenny), le Cabinet d'avocats TACTICS et la Fondation Concorde, il se tiendra le 17 décembre de 14 à 18 heures au CESE et réunira des experts français et internationaux, des élus et des chefs d'entreprise.

Voir l'invitation ici

Table ronde « croissance durable : quels leviers concrets pour soutenir les entreprises ultramarines ? »

L'Institute for small markets in law and economics (ISLE) organise, à la demande de la délégation sénatoriale aux Outre-mer, un colloque consacré à la régulation des économies ultramarines et aux leviers de soutien des entreprises dans ces territoires.
Cet évènement se tiendra le jeudi 4 décembre, de 8h30 à 12h30, au Sénat (salle Clémenceau), en présence d'élus et d'experts intéressés à ces problématiques.

Dans ce cadre, Laurent RENOUF, Délégué général de la FEDOM aura le plaisir d'intervenir sur la table ronde intitulée « Croissance durable : quels leviers concrets pour soutenir les entreprises ultramarines ? », accès au financement, aux compétences, à la commande publique, rôle des collectivités, de l'État, de l'UE, des partenaires.

La FEDOM sur les réseaux sociaux



LinkedIn : [Fédération des Entreprises d'Outre-mer (FEDOM)]

Twitter [@LA_FEDOM]

JOURNAL OFFICIEL

JORF du 28.11.2025

Arrêté du 26 novembre 2025 portant nomination au conseil d'administration de l'Agence de l'outre-mer pour la mobilité (LADOM) - Nadine HAFIDOU est nommée membre du conseil d'administration